

Avignonet,
28 juin 1912

Mon cher ami,



Le départ trop prochain du train m'a empêché, hier, de développer la conversation que nous avions commencée en sortant de l'Académie des Sciences. Je l'ai regretté, car j'aurais bien voulu causer avec vous d'une influence qui cherche à s'imposer à l'Académie tantôt d'un façon occulte, tantôt d'un façon trop personnelle.

Malheureusement, j'ai y prendre trop tard, puisque je suis à la fin de ma présidence. Mais je croyais les avoir fait cesser l'an dernier, lorsqu'elle vint de se renouveler avec une intensité tout-à-fait anormale et blessante pour quelques confrères.

M. le Docteur Macarel voudrait continuer

l'Académie à sa guise, voit qu'il s'agit de son recrutement, voit qu'il s'agit de renouvellement du Bureau. Il part de l'avant, sans s'entendre avec les confrères du Bureau, fait des démarches personnelles, puis nous impose ceux et ce qu'il lui plaît.

L'an dernier, il s'agissait de moi, et je n'ai pas voulu en saisir l'Académie. Cette année, il s'agit de vous, et cela m'a dépassé. Sans me préoccuper de son projet, il est allé trouver M. Duméril pour lui dire qu'il fallait écarter M. Vasquez et vous comme candidats au poste de Directeur qui vous revenait suivant la tradition, de l'Académie, pour vous préférer M. Dumas, quoique moins ancien que vous. M. Duméril a fini par céder et Lapierre le lui a reproché avec vivacité. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est-à-dire précipiter sa démission.

Malgré tout, Lapierre et moi, nous avons voté pour vous. M. Maurel s'est-il offert qu'il en soit? La l'ignore.



Dans tous les cas, il s'est montré très-bien avec moi à propos de la démission de M. Duméril, en alléguant que j'avais par suffisamment fait connaître à M. Duméril les intentions de l'Académie pour qu'il retirât sa démission, tandis que je lui ai transmis par écrit et de vive voix à plusieurs reprises. Chaque fois, je me suis heurté à une détermination absolue, annoncée à l'avance dans sa lettre de démission priant de ne tenter aucune démarche auprès de lui ni même aucune démarche personnelle, son intention personnelle étant de résigner les fonctions qui lui et sa famille causaient préjudiciable à sa santé. Il a même ajouté verbalement certains détails intimes que j'ai eu devoir ne pas répéter, mais qui me prouvaient qu'il n'y avait rien à faire pour obtenir qu'il revint sur sa décision. J'en ai pu entretenir, comme avec son parent, M. Crouzet, qui m'a pu me prouver lui-même changer d'opinion.

Dans ces circonstances, je considère

comme un blâme indirect la motion votée
par l'Académie, quoique ce ne soit pas
formellement, je vois, son intention. Je
ne fais ce reproche qu'à M. Maurel, étant
donné ce qu'il avait déjà mangé dans
la coulisse.

Je ne vous parle pas de ce qu'il
a fait l'an dernier : ce serait trop long,
et d'ailleurs trop personnel. Je me
borne aux deux faits de ce jour-ci : le
effort pour vous empêcher d'arriver à la
présidence de l'Académie, au moment où
vous y étiez appelé par vos traditions, et
les incidents de la démission Duméril.

Vous appréciez.

Votre tout dévoué,

Jos. Desjardins